



ALCOI Mayotte

6^{ème} salon de la mode féminine
vendredi 30 et samedi 31 octobre 2015
Comité du Tourisme

Dossier d'inscription

Ce dossier contient :

- **Fiche d'inscription aux manifestations du 30 et 31 Octobre 2015**
- **Règlement du concours**
- **Règlement du défilé**
- **Conditions pour une participation financière d'ALCOI aux frais de déplacement**



Entreprise :

Contact

NOM :

Prénom :

Email :

site Internet :

Tél :

Adresse Postale :

Soirée du 30 octobre 2015

Bulletin d'inscription au concours : nombre de places 20

Réalisation d'1 vêtement féminin sur le thème : « Tissage et tressage »

Voir règlement du concours en annexe

Je participe : Oui non

Besoin d'une mannequin, coiffée maquillée

OUI

NON

(à choisir dans listing qui vous sera envoyé après validation de votre inscription) :

tarif à régler à ALCOI : 50€

J'accepte le règlement du concours (*obligatoire*)

Bulletin d'inscription au défilé : nombre de places 20

Réalisation de 6 modèles féminin ou masculin sur un thème libre

Voir règlement du défilé en annexe

Je participe : Oui non

Nombre de Modèles : féminin masculin

Besoin de mannequins, coiffées maquillées

OUI

NON

(à choisir dans listing qui vous sera envoyé après validation de votre inscription) :

Prix forfaitaire à régler à ALCOI : 80 €

J'accepte le règlement du défilé (*choix obligatoire*)

Journée du 31 octobre 2015

Bulletin d'inscription à la journée artisanale du 31 octobre 2015

Je participe : Oui non

Je souhaite exposer les articles suivants conformément au règlement :



REGLEMENT « CONCOURS MEILLEUR STYLISTE SALON DE LA MODE »

6^{ème} Edition

Article 1 : L'association organisatrice

L'association **ALCOI**, inscrite sous le n°501040015800013 dont le siège social est 15 rue Jardin Fleuri 97600 MAMOUDZOU

Décide d'organiser un concours du meilleur styliste, du 30 octobre 2015 au 31 Octobre 2015, ayant pour thème :

« Tissage et Tressage »

De tout temps, les hommes ont médité sur le tissage et sur la vie. Shakespeare ne dit-il pas que « la trame de la vie est un fil où s'entrelacent le bien et le mal » Chaque peuple a enrichi l'humanité avec ses traditions, ses mythes, ses légendes, son histoire, tout ce qui permet de tisser une culture particulière.

Les plus anciennes techniques utilisées par l'homme furent le tressage et le tissage des fibres végétales naturelles. Dès l'origine, l'homme primitif utilisa le tissage pour couvrir sa nudité et se protéger du froid. Nous vivrions peut-être encore tout nu sinon et qu'en serait-il des diktats de la mode!!

Le tissage est un art qui réunit patience et savoir-faire.

La soie, le coton, ainsi que le chanvre (Catat 1895 : 70) et la rabane ont été traditionnellement travaillés pour la confection des étoffes. L'écorce battue de bananier, l'abaca (*Musa textilis*) a donné le *lamba sarika*, la soie sauvage *Borocera madagascariensis* (*landy dia / landibe*), la soie domestique (*landikely*), le *rofia* a donné le fameux *jiafotsy*, et le mélange de *rafia* et de coton a produit le *lamba jabo*, le chanvre le *lamba rongony*, la plante *hafotra* (*Dombeya*) le *lamba hafotra*, le *cotonhasy/hasina* la toile écrue *lamba sog*a ainsi que les pagnes en coton, etc.

Article 2 : Champs d'application

Ce concours est ouvert à toute personne résidant dans les pays de la Région Océan Indien

La participation des mineurs au concours est autorisée à la condition qu'un accord parental préalable, écrit et daté leur ait été donné. Toute participation d'un mineur fera présumer ALCOI que celui-ci a obtenu cette autorisation.

Article 3 : Mécanisme du Concours

Thème : Tissage et Tressage »

- *Cet art ancestral, connu pour mettre en valeur les cheveux, mais aussi pour réaliser des accessoires (sacs, chapeaux..) ou objets usuels (nattes, passoires..), se transpose au vêtement.*
- *Les stylistes sont sollicités pour la création d'une tenue élégante et raffinée, où tressage et tissage sont en harmonie et valorisent ces techniques qui font toujours partie de la vie quotidienne sur toutes nos îles.*

Le cahier des charges et les contraintes de création auxquelles devront se soumettre les candidats sont les suivants :

- Les éléments proposés doivent être à base de matières naturelles ;
- Le vêtement doit être adapté à la saison locale ;
- Le vêtement doit être facile à porter, une tenue correcte et harmonieuse ;
- La technique de réalisation doit être appropriée au thème ;
- Un style qui s'appuie sur un caractère Urbain, Chic, Chaleureux.

Article 4 : Détermination des lauréats

ALCOI propose à un certains nombre de personnes leur participation comme membre du Jury. ALCOI se réserve la possibilité de modifier la composition du jury à tout moment si des circonstances l'y contraignent. Le jury est composé de cinq personnes dont les noms ne seront pas communiqués avant la soirée du concours

Le jury est souverain de ses choix et ses critères de sélection sont laissés à son unique discrétion, conformément au cahier des charges

Le vainqueur remportera un séjour de formation à Genève (Suisse) avec l'Agence Annie Michèle DINGA OTE.

2^{ème} prix d'une valeur de 250 euros + corbeille

3^{ème} prix d'une valeur de 150 euros

Article 5 : Contrôle et réserve

Il ne sera attribué qu'un prix par lauréat.

Les prix ne peuvent donner lieu, de la part des participants, à aucune contestation d'aucune sorte.

En aucun cas, il ne pourra être exigé de contrepartie financière en substitution du lot offert qui ne sera ni repris ni échangé. Les prix ne sont ni modifiables, ni remboursables.

ALCOI se réserve le droit d'écourter, de modifier ou d'annuler ce concours si les conditions l'exigent, sans que leur responsabilité puisse être engagée de ce fait. Ces changements peuvent toutefois faire l'objet d'information préalable par tous moyens appropriés.

Ne seront pas prise en considération les participations qui ne seraient pas conformes aux dispositions du présent règlement, ou dont les coordonnées seront incomplètes.

Si l'un des gagnants est mineur, son lot sera remis à la personne majeure qui en a la garde juridique.

Les gagnants autorisent par avance et sans contrepartie financière ALCOI à utiliser à des fins promotionnelles leurs noms, prénom, adresse ou image.

Cette faculté ne saurait cependant être une obligation à la charge de l'association.

Le règlement peut être obtenu gratuitement sur <http://cap976.com/salondelamode2015.html>

Ou simple demande en écrivant à l'adresse ci-dessous

alcoimay@gmail.com

Tous litiges pouvant intervenir sur l'interprétation ou l'application du présent règlement seront expressément soumis à l'appréciation souveraine de l'organisateur.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6/01/78 (article 17), les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification ou de suppression des données les concernant en écrivant à :
alcoimay@gmail.com

Article 6 : Garanties

En participant au présent Concours, les participants s'engagent, si leur Création est désignée gagnante, à permettre à l'ALCOI, d'exploiter ladite création dans le cadre de la promotion du concours.



Règlement du défilé :

L'inscription est gratuite

Cahier des charges :

Thème libre .

6 modèles

Durée du défilé : 3mm

Envoyez par email les photos de vos créations ainsi que la musique pour le défilé au format MP3

Une sélection sera effectuée par un groupe de travail d'ALCOI

Ouverture des inscriptions **le 15 avril, clôture le 15 août 2015 minuit.**

Annnonce des créateurs retenus le 30 août 2015 .

Dossier d'inscription à retirer sur <http://cap976.com/salondelamode2015.html> à renvoyer à l'adresse mail : alcoimay@gmail.com

Si votre Candidature pour le concours ou le défilé est retenue :

- Nous retourner : **matières utilisées et une phrase décrivant le modèle du concours**
- Vous recevrez des fiches mannequins afin de choisir celles qui porteront vos modèles
- Une feuille de route avec plan de vol/lieu d'hébergement/les rendez-vous/et horaires à respecter pour la soirée. Des séances photos sont à prévoir.

Les modalités d'accompagnement seront précisées après inscription.